



Travaux de réfection de plusieurs ouvrages d'art sur la RD 1 au franchissement de la Vallée de la Somme à Cappy

Amiens, le vendredi 19 juillet 2024

Afin d'assurer le confort des riverains, la sécurité des usagers de la route ainsi que le bon état du patrimoine routier départemental, le Conseil départemental de la Somme va réaliser, à compter du 5 août 2024, des travaux de réfection de 4 ouvrages d'art permettant à la RD 1 de franchir la Vallée de la Somme à Cappy.

Des travaux nécessaires à la pérennité des ouvrages

Ces quatre ouvrages sont des ponts à poutres en béton armé reposant sur des culées en béton. Ils souffrent d'une défaillance de leur étanchéité générale et d'une faiblesse structurelle des encorbellements supportant les trottoirs pour deux d'entre eux, et d'une défaillance de l'étanchéité limitée aux trottoirs pour les deux autres. La majorité de leurs garde-corps sont des modèles en ferronnerie vieillissante qui n'assurent plus la sécurité des usagers.

Par ailleurs, la commune mène en parallèle une étude d'aménagement de sécurité de sa traverse, qui se matérialise par la réalisation d'écluses afin de limiter la vitesse des usagers. Ces travaux sur les ouvrages d'art permettront d'élargir les trottoirs pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite et de matérialiser les chicanes avec un sens prioritaire pour les véhicules.

Travaux prévus d'août à fin octobre 2024

Ces travaux entraîneront une coupure de circulation du 5 août au 31 octobre 2024. Un itinéraire de déviation sera mis en place par les RD 329, RD 1029 et RD 164 via Bray-sur-Somme, Proyart, Foucaucourt-en-Santerre, Estrées-Deniécourt et Faÿ. Des passerelles et divers aménagements seront mis en place pour assurer la continuité de passage pour les piétons et cyclistes.

Les concessionnaires, et en particulier la Communauté de communes du Pays du Coquelicot, réalisent en concertation le dévoiement des réseaux permettant la bonne exécution des travaux.

Les travaux, intégralement financés par le Département, sont estimés à 600 000 €.

Des travaux complémentaires à partir du 4 novembre 2024

Deux chantiers se dérouleront de manière concomitante du 4 novembre à fin décembre 2024 : l'un sur le pont levant, l'autre sur le pont du contre fossé. Ils nécessiteront la même déviation de circulation. Des informations complémentaires seront apportées à l'approche du démarrage de ces deux chantiers.

Invitant les usagers de la route à respecter la déviation mise en place, le Conseil départemental de la Somme les appelle à la prudence durant toute la durée du chantier et les remercie de leur compréhension.

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

Plan de déviation
Travaux du 5 août au 31 octobre 2024

